

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DCPPAT/BICUPE/SIC

Communes de Douvrin et de Billy Berclau

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

Demandes de permis de construire et d'autorisation,
présentées par la société AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE
en vue d'exploiter une unité de fabrication de batteries pour voitures électriques (gigafactory)

En exécution du code de l'environnement et d'un arrêté préfectoral du 11 août 2021, une enquête publique environnementale unique est ouverte, pendant 33 jours à partir du 6 septembre 2021, sur les demandes de permis de construire et d'autorisation présentées par la société AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE, en vue d'exploiter une unité de fabrication de batteries pour voitures électriques (gigafactory) sur les communes de Douvrin et de Billy Berclau.

M. ETIENNE GROSJEAN est chargé du suivi du dossier de la société AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE (Tél: 06.88.21.68.49 – etienne.grosjean@acc-emotion.com).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation en Mairie de DOUVRIN - Place Emile Basly – du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 9h30 à 12h00 et en mairie de BILLY BERCLAU -181 rue du Général de Gaulle- le lundi de 13h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>) rubrique Publications– Consultation du Public– Enquête Publique– ICPE- Autorisation– AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE – DOUVRIN-BILLY BERCLAU.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, en préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras Cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Une étude d'impact, le résumé non technique, les avis de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts de France et le mémoire en réponse de l'exploitant sur les avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale Hauts de France sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Bénifontaine, Haisnes, Hulluch, Meurchin, Vendin le Vieil, Wingles (62), Bauvin, Hantay, Illies, La Bassée, Marquillies, Sainghin-en-Weppes, Salomé (59).

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur les registres ouverts, à cet effet, en mairies de Billy Berclau et de Douvrin, du 6 septembre 2021 au 8 octobre 2021 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairies de Billy Berclau ou de Douvrin, ou les formuler à M. Claude HENNION, commissaire enquêteur, qui sera présent en ces mairies, sièges de l'enquête :

- le lundi 6 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 à Billy Berclau,
- le samedi 18 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 à Douvrin,
- le mercredi 22 septembre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00 à Billy Berclau,
- le samedi 25 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 à Douvrin,
- le vendredi 1^{er} octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00 à Billy Berclau
- le vendredi 8 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00 à Douvrin.

Il est recommandé à tout un chacun de veiller au strict respect des gestes barrières au cours de cette enquête. Il est en particulier conseillé de porter un masque et de se munir d'un stylo.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 6 septembre 2021 au 8 octobre 2021 inclus à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr – Publications – Consultation du Public – Enquête Publique – ICPE-Autorisation – AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE – DOUVRIN-BILLY BERCLAU – Réagir à l'article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de Billy Berclau, Douvrin, Bénifontaine, Haisnes, Hulluch, Meurchin, Vendin le Vieil, Wingles (62), Bauvin, Hantay, Illies, La Bassée, Marquillies, Sainghin en Weppes, Salome (59). A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter, et les maires de Douvrin et de Billy Berclau statueront sur les demandes de permis de construire.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais (www.pas-de-calais.gouv.fr – Publications - Consultation du Public – Enquête Publique – ICPE-Autorisation – AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE – DOUVRIN-BILLY BERCLAU, les informations relatives à ce projet.